



ARAKAO 2017

Appellation Ventoux Contrôlée



C'est à Bédoin, au coeur du **Comtat Venaissin**, que Thierry Delasalles a posé ses valises il y a plus de 10 ans pour créer le **DOMAINE LES PATYS**. Le vignoble de 12 hectares est implanté sur les Coteaux sud du **Mont-Ventoux**, entre 250 et 450 mètres d'altitude.

Les vins sont certifiés BIO depuis 2018 et l'exploitation est en conversion **HVE**. Thierry est également engagé dans un projet de Groupement d'Intérêt Ecologique et Environnemental (**GIEE**) qui travaille sur l'**Agroforesterie**.

Thierry Delasalles fait partie des Ambassadeurs de l'**AOC Ventoux** inscrits dans une démarche globale prenant en compte les intérêts écologiques, environnementaux, économiques et sociétaux garants d'une agriculture Durable.

CARACTERISTIQUES

Terroir : Comtat Venaissin

Sol : Argilo-calcaire, éboulis du Mont-Ventoux

Vignes : De 20 à 30 ans

Cépages : 65 % Grenache, 35 % Syrah

Rendement à l'hectare : 30 hl

Vendange : Manuelle

Travail en vert manuel : Epamprage, ébourgeonnage, effeuillage

Désherbage : Mécanique et manuel

Agriculture : 2^{ème} année conversion bio

Production annuelle : 3000 bouteilles

Vinification : Traditionnelle en cuves inox thermo-régulées

Elevage : 12 mois en fût de chêne des Vosges et de l'Allier

Garde : 8 à 10 ans

Température de service : 17°C

Degré : 14,5 %

